



## **CHAVANNES-PRÈS-RENENS**

### **ELECTIONS 2026**

### **PROGRAMME POUR LA COMMUNE**

## Contenu

Un petit mot avant la politique.....	2
<b>POLITIQUE GÉNÉRALE .....</b>	<b>4</b>
POP & Fourmi rouge.....	4
Où en est-on aujourd’hui ? .....	4
<b>POLITIQUE SOCIALE.....</b>	<b>5</b>
Plus d’efficacité pour les politiques sociales .....	5
Vivre-ensemble.....	5
Enfance, Jeunesse, Familles.....	6
Grand âge .....	8
Logement.....	8
Santé .....	9
Culture et Sport.....	10
Accessibilité, inclusivité, équité et égalité .....	11
Défense des droits de chacune et de chacun .....	12
<b>GESTION PUBLIQUE .....</b>	<b>13</b>
Administration communale, Collaboration intercommunale .....	13
Economie et finances publiques.....	14
Environnement et développement urbain .....	17

## Un petit mot avant la politique

### Logo et blason...

Je ne sais pas si vous avez vu, mais la Commune de Chavannes a un nouveau logo. « Chavannes » écrit avec une sorte de petit cœur en pixel dedans. C'est partout sur les publications et sur le site internet.

Vous connaissez sûrement l'antique blason, le vieux symbole de la ville. Il a la forme d'un bouclier, de couleur blanc et rouge, avec trois cerises et un pont au-milieu.

Le pont, ça relie. C'est un symbole de l'union, de la réconciliation, du franchissement des obstacles. À Chavannes, il y a des ponts sur les rivières... et puis des ponts et des passerelles au-dessus de l'autoroute, dont on a bien besoin.

Et il y a les cerises. Pour moi, c'est le souvenir d'un grand bol que mes parents mettaient dans le salon. On piochait dedans en famille. Elles avaient le goût du printemps, du sucre et du partage... ça n'est pas si mal comme symbole ça non plus.

Je comprends qu'on veuille faire un logo communal (même si je me demande combien ça a coûté, je n'ai pas encore trouvé le chiffre). Mais est-ce qu'on n'aurait pas pu y intégrer ces deux anciens symboles, rester dans la continuité de ce qui est notre identité depuis plus d'un siècle ? Varier et développer ne veut pas dire renoncer à tout.

### **Le Parti Ouvrier Populaire et la Fourmi Rouge**

Il y a dans ce programme plus de quinze pages de politique. C'est un programme, pour la prochaine législature et au-delà. Vous vous en ferez peut-être une idée en en lisant une partie, ou peut-être lirez-vous l'ensemble.

*POP-Fourmi Rouge*, section ouest lausannoise de *Parti Ouvrier Populaire & Gauche Mouvement*, présente pour la première fois à une liste indépendante à Chavannes-près-Renens. Il y a toujours eu des militant·e·s ici, dans cette commune qui a un large héritage ouvrier et travailleur. Devant tous les changements qui ont lieu ici, la croissance de la ville et de la population, nous affirmons notre présence ici.

Ouvriers et ouvrières, employé·e·s sans fortune, indépendant·e·s qui faites vivre tant bien que mal votre petit commerce ; familles courageuses, retraité·e·s modestes, chômeurs et chômeuses qui avez moins de chance : le *Parti Ouvrier Populaire* et la *Fourmi Rouge* est votre parti, et le restera.

**Pour le POP Fourmi Rouge,**

**Numa Vittoz**

## **POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **POP & Fourmi rouge**

La Fourmi Rouge, le Parti Ouvrier Populaire, Gauche en Mouvement.... Tout cela existe dans l'Ouest lausannois depuis plus de 40 ans. Chavannes est une commune à forte tradition ouvrière, populaire. On sait ici ce qu'est le travail, la difficulté de le trouver et de le tenir, et la nécessaire solidarité qui unit les gens qui ne font pas partie des riches.

Le POP, la Fourmi Rouge, c'est une force politique de gauche populaire. Sa première tâche est de se mobiliser pour s'écouter et se soutenir, dans la rue, dans les cafés, en familles, entre voisins. Pour une meilleure vie citoyenne et festive. La politique n'est que le prolongement de cela : mieux se connaître et s'entraider ; se donner la force et les connaissances nécessaires pour travailler chaque jour à améliorer notre sort commun.

C'est en 2026 une année de refondation à Chavannes, la première fois que nous nous présentons dans une liste indépendante aux élections. À Renens, le mouvement est solidement organisé et présent politiquement. Militantes et militants sont présents à Chavannes depuis longtemps ; nous voulons aujourd'hui ancrer profondément dans notre commune la force qui défend de meilleures conditions de vie... pour l'ensemble de nous.

### **Où en est-on aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, en 2026, c'est la crise du logement. C'est des emplois qui sont encore présents en Suisse, mais qui deviennent de plus en plus difficiles. Les travailleuses et travailleurs sont mis sous pression pour toujours plus d'efficacité... Et où vont les bénéfices de leur travail ? Majoritairement dans les poches des actionnaires, des patrons, des riches. Et le chômage existe, les emplois ne sont pas pour tout le monde...

Aujourd'hui en 2026, on a parfois l'impression que les problèmes nous dépassent ; tout se décide-t-il à Washington, à Pékin, à San Francisco ? Et comment faire pour s'assurer une vie digne, tout en assurant l'avenir de nos enfants, et de nos petits-enfants ? Et comment vieillir, alors que les coûts de la santé sont toujours plus hauts ? Et la bonne vieille terre tiendra-t-elle le coup, arriverons-nous tout de même à maîtriser la pollution et le réchauffement ?

Nous ne pouvons pas tout faire au niveau de notre ville. Mais c'est tout de même bien dans notre environnement direct que nous pouvons commencer à **prendre en main nos affaires.**

# POLITIQUE SOCIALE

## Des politiques sociales efficaces

De manière générale, si des instruments communaux existent, leur bénéfice est très souvent conditionné à l'initiative des individus. Par exemple l'allégement de la forfaitaire sur les déchets requiert que les personnes s'adressent d'elles-mêmes à la commune. Cela n'est pas défendable. La politique sociale n'est pas de la charité, c'est un droit public. **La commune doit chercher à elle-même s'adresser à toutes celles et ceux qui pourraient être bénéficiaires des prestations sociales afin de les en informer. Dans tous les cas où cela est possible, les aides doivent être automatiques.**

Une politique socialement responsable envers la communauté s'appuie sur une administration efficace et bien suivie. Il faut d'une part soutenir les employé·e·s de la commune dans leur travail, et d'autre part s'assurer auprès de la population de l'efficacité des projets engagé. **Pour ce faire, le POP-Fourmi Rouge demande que soient fait des bilans simples mais réguliers de l'activités des services. Ces bilans doivent être mis à la disposition de la population.** Ils reviennent sur les objectifs posés pour chaque mesure et expliquent dans quelle mesure ils ont pu, ou non, être accomplis, en donnant des explications.

Nous rappelons au fil de ce programme politique, à chaque rubrique concernée, les mesures déjà existantes dans la commune.

## Vivre-ensemble

Chavannes est une ville en pleine croissance. Nous avons maintenant plus de 10'000 habitants. **Entre les nouveaux quartiers et l'éclatement de la ville entre plusieurs quartiers éloignés, il faut garantir une cohésion sociale et une bonne qualité de vie pour tous les habitant·e·s.** La mise à disposition d'espaces tels que le local de la Blancherie est une première étape ; encore faut-il que ces espaces soient correctement utilisés et appropriés par la population. La location de pareils espaces est à long terme un contre-sens. **La ville doit devenir propriétaire afin de ne pas gaspiller l'argent des contribuables dans des locations.**

- Concierges, associations et lieux de vie culturelle, mais aussi cafés et restaurants de quartier ou commerces de proximité sont nécessaires au bien-être du voisinage et doivent être soutenus. Leur travail doit être promu et reconnu. Des réunions régulières peuvent avoir lieu entre elles et la municipalités, et l'efficacité de collaboration toujours entretenue.
- Les événements festifs sont organisés régulièrement, et de manière efficace dans les quartiers.

- Notre espace quotidien doit être préservé : nature en ville, rues propres et agréables, terrains publics de jeux et de rencontre, vie en sécurité de jour comme de nuit.
- Pour les personnes en situation de nécessité financière, un système de bons estmis en place, distribués par la commune, et en partenariat avec les commerces de proximités chavannois.
- Le peuple de Chavannes communique régulièrement avec les employé·es de la ville. Ils et elles doivent être bien formés et soutenus par la commune, et bien connus des habitant·e·s.
- La Fourmi Rouge et le Parti Ouvrier Populaire s'engagent à maintenir une permanence solidaire (aide avec les impôts, recherche d'emploi ou d'éducation, démarche administrative, problèmes juridiques) régulière.
- 

## **Enfance, Jeunesse, Étudiants, Familles**

En Suisse et à Chavannes, les familles ont besoin de soutien : de possibilités de garde et de loisir ; de soutien scolaire ; d'espaces bon marché et agréables pour la jeunesse ; d'assistance pour entrer dans le monde du travail. Des mesures existent déjà dans la commune<sup>1</sup> ; il faut un suivi régulier de leur fonctionnement et de leur efficacité, en accord avec des objectifs clairs. De manière générale, le travail fourni par les très bonnes associations locales et par la commune doit être soutenu. La coordination de la commune avec les associations et la population doit être efficace et solide. Les moyens doivent être assurés correctement à long terme. **Chaque famille, chaque jeune et chaque individu de notre commune laissé entièrement seul et sans solidarité est un échec politique.** Nous ne pouvons pas tout, mais nous nous devons au moins cela.

### **ENFANCE**

- L'accueil de jour doit être renforcé ; chaque enfant devrait pour avoir une place en crèche.
- Les espaces collectifs dédiés à l'enfance et à ceux et celles qui éduquent doivent être maintenus en bonne santé et renforcés.
- Les loisirs des enfants et des jeunes sont cause commune. Sports, cultures, espace où cultiver les amitiés. La coordination avec les associations est ici, une fois de plus, essentielle ; la commune doit également prendre ses responsabilités dans la mesure de ses moyens.

---

<sup>1</sup> *Enfance, Jeunesse, Familles* : A part les différents accueils de jour, scolaires et parascolaires existent une *Permanence pour l'insertion socio-professionnelle*, un *Accompagnement pour projets* des enfants et des jeunes, un *Fonds d'aide et de maintien au travail*, un projet *Mon apprentissage, mode d'emploi*, un *Projet Coup de Pouce* pour les petits boulots adolescents, un *Cinéma Enfants-Familles...*

- Cela passe entre autres par le soutien aux écoles pour proposer des loisirs et des excursions.

## **JEUNESSE**

- Permettre et valoriser les contacts entre les jeunes et l'économie locale et les espaces de formation.
- Les jeunes doivent être et se sentir soutenus par la société qui les entoure, sur le long terme, dans les hauts et les bas de leur vie.
- Une permanence sociale et juridique doit être à leur disposition.
- Il faut prévenir la violence et le harcèlement, favoriser les amitiés fortes et les relations amoureuses respectueuses.
- Donner des rôles et des responsabilités aux jeunes dans la commune, en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs idées et de participer à la prise en main de la commune. Un conseil consultatif des jeunes et des étudiants doit être mis en place dans notre commune.

## **ÉTUDIANTS**

- Prendre en compte la présence toujours plus grande des étudiant·e·s dans notre ville doit être correctement prise en compte. Leur force peut d'une part être d'une grande aide au niveau communal, également dans les processus décisionnels ; d'autre part, leur réalité n'est pas toujours rose et leurs besoins doivent être entendus.
- Un conseil consultatif des jeunes et des étudiants doit être mis en place dans notre commune.
- Maintenir une bonne qualité de vie dans les logements étudiants, et être attentifs à leurs conditions de travail.
- Intégrer les étudiant·e·s à la vie sociale locale.
- En collaboration avec les universités, disposer de conseils étudiants supervisés et accessibles.
- Lancer des projets de travail et d'études soutenus par la municipalité.

## **FAMILLES**

- Les familles doivent être soutenues dans leur communication avec les différentes institutions, particulièrement l'école. Il s'agit pour elle de pouvoir connaître leurs droits et les faire valoir, et de renforcer la collaboration avec les différent·e·s professionnel·le·s.
- Une assistance doit être proposée aux jeunes et aux familles en cas de difficulté (drogues, dépression, mal-être).
- Il faut proposer des alternatives humaines et réelles aux écrans.
- Les liens de voisinage doivent être promus et renforcés, pour aider à la vie quotidienne des familles.

## Grand âge

Vieillir ici, c'est être confronté à des soucis d'argent. C'est aussi maintenir une activité extérieure, et rester intégré à la communauté. **Il faut donner à nos aîné·e·s la possibilité de vieillir en Suisse dans des conditions dignes.**

- Les espaces et les activités communes adaptées aux personnes âgées doivent être maintenue et consolidés.
- Les retraité·e·s en situation économique difficile doivent être soutenu. Les établissements publics les accueillant et les soutenant (restaurants, associations) doivent pouvoir leur offrir des repas et un accueil digne.
- Le travail inestimable des associations doit être continuellement soutenu.
- Les opportunités de mélange et d'échange entre les générations doivent être encouragées. Cela passe par une volonté politique claire de soutien aux lieux d'échanges intergénérations, l'éventuelle organisation d'événement (fête des aînés, repas et rencontres thématiques) et le contact maintenu avec eux depuis le début de la retraite.
- Les informations administratives, culturelles et sportives, doivent passer clairement aux aîné·e·s comme au reste de la population (proches aidants, parents de garde, éducation et enseignement d'appoint, assistance logistique de toute sorte). La communauté doit rester attentive au danger d'isolement.
- Les compétences et le rôle des retraité·e·s doivent être reconnus et valorisés. La formation doit être encouragée tout au long de la vie.
- La mémoire des aîné·e·s doit être conservée par l'intermédiaire de projets. Les entretiens réalisés régulièrement sont une bonne option ; une solution de conservation et de transmission durable doit encore être trouvée.

## Logement

Les nouveaux quartiers poussent et poussent à Chavannes. Mais quelle est la proportion de logement abordable en leur sein ? Et les anciens immeubles, objets de travaux et mis sous pression par la croissance démographique, resteront-ils abordables ? **Nous sommes censés passer à 15'000 habitants d'ici 2030. Dans quelles conditions de vie ? La ville doit avoir davantage de moyens pour gérer sa nouvelle réalité.**

- Davantage de logements sociaux et à loyers modérés dans les nouveaux projets immobiliers.
- Mise en place d'une aide individuelle au logement pour les familles et les individus nécessiteux, en complément de l'aide cantonal.

- Mise en place d'une politique de logement subventionnés efficace en collaboration avec le canton.
- Limiter la pression spéculative. Encourager les locations stables et de longue durée.
- Développer l'accès à l'information, le conseil et le soutien à la population en matière de logement<sup>2</sup>. Soutenir les services communaux concernés.
- Mise en place d'un parc immobilier communal, pour des loyers justes et un bénéfice directement reversé à la communauté. Eventuelles coopératives.
- Enregistrement des logements vacants réglementations complémentaires conformément à la législation.
- Attention portée au coût du logement dans les immeubles existants. Contact entre l'administration communale et les locataires et les bailleurs.
- Attention portée à la qualité de vie autour et dans les immeubles, toujours en dialogue avec les locataires et les bailleurs.
- L'accès à un peu de propriété immobilière est un rêve pour de nombreux chavannoises et chavannois. Cela est-il seulement possible ? Une stratégie à long terme doit être développée, en développant par exemple des coopératives de logements : tout le monde co-propriétaire, tout le monde responsable.
- La ville de Chavannes a besoin d'une politique active en matière de logement, dans une gestion propre et solide financièrement et humainement. La responsabilité du logement ne peut pas, à long terme, être laissée dans les seules mains d'un tout petit groupe de grands propriétaires privés qui fait son bénéfice en louant au reste de la population.
- Mise en place d'immeubles possédés par la ville en tant que bailleur.
- Collaboration avec les autres communes de l'Ouest lausannois pour la protection des plus démunis et la lutte contre le sans-abrisme.

## Santé

Les coûts de la santé explosent en Suisse. Notre marge de manœuvre est limitée au niveau communal, c'est au cantonal et au fédéral que les choses se décident. Mais cela n'empêche pas d'agir dans la mesure du possible. **La santé de ses habitant·e·s est aussi l'affaire de la commune.**

- Assurer des soins dentaires de qualité, particulièrement aux jeunes mais pas uniquement. La politique actuelle doit être soutenue et étendue, ainsi que rationalisée. À long terme, l'établissement d'une clinique solidaire est plus

---

<sup>2</sup> La commune propose rappelons-le, un suivi et un appui en cas d'expulsion. Médiation et conseil peuvent être renforcé, ainsi que la collaboration avec les associations.

raisonnable que des subsides ; cela pourra être fait en collaboration dans l'Ouest lausannois<sup>3</sup>.

- Soutenir l'exercice physique, veiller à l'accès à de la nourriture de qualité. Promouvoir une alimentation saine et qui fait plaisir, dans les cantines des institutions publiques, mais aussi plus largement (dialogue avec les restaurants, ateliers de cuisine pour tous et toutes, exemplarité lors d'événements publics, ...)
- Sonder la santé générale de la population, collaborer avec les institutions locales et cantonales pour améliorer la prise en charge des chavannoises et chavannois.

## **Culture et Sport**

Les activités artistiques, dessin, peinture, vidéos, écriture permettent à chacun et chacune de se réapproprier sa vie. Musique, cinéma, théâtre, conférences, expositions en plein air sont autant de moments qui nous permettent de nous lier les uns aux autres et rassembler notre communauté tout en élargissant ses perspectives.

Les quartiers de Chavannes doivent être des quartiers sportifs ! Celles-ci doivent être coordonnées, les associations soutenues, et globalement une offre de qualité maintenue. Les équipements publics doivent être efficaces et accessibles. Notre patrimoine public (piscine, terrains de sport, parcs, équipements de plein air...) doit être préservé, consolidé et bien utilisé.

### **Une ville saine est une ville où il fait bon sortir et se retrouver.**

- Les associations sportives et culturelles doivent être soutenues.
- Les équipements et les espaces publics mis à la disposition du sport et de la culture doivent être efficacement maintenus, développés et utilisés.
- La population doit être correctement informée de l'offre en matière culturelle et sportive. Le lien entre les différents acteurs de cette offre doit être fort et souple.
- Nous devons participer à des manifestations culturelles existantes non seulement à Chavannes mais également dans l'Ouest lausannois.
- La ville peut organiser différents éléments de vie culturelle et sportive, tels que fresques murales urbaines, proposition de parcours sportifs ou de promenade.

---

<sup>3</sup> Rappelons que la commune assure jusqu'à 600 francs par année de subvention jusqu'à l'âge de seize ans révolus pour les soins dentaires, et un soutien pour soins orthodontiques.

# Accessibilité, inclusivité, équité et égalité

Une ville saine est une ville accessible à toutes et à tous. **Une participation juste à la vie publique, et une vie privée digne doivent être possibles pour tout le monde.**

- Les horaires de travail des travailleurs et travailleuses, à l'entreprise et à la maison, sont longs et pénibles, leur temps libre et leur énergie est limité. La commune doit tenir compte de cela. La participation aux activités politiques, de loisir ou de sport doit être possible pour ceux et celles qui n'ont pas le luxe du temps.
- La maîtrise de la langue française, notre langue commune à Chavannes, doit être soutenue, et des moyens donnés en conséquence. Les citoyens et citoyennes doivent être soutenus et encouragés dans son usage, même lorsqu'ils peu sûrs d'eux-mêmes. Patience et efforts nous permettent d'établir une communauté solide<sup>4</sup>. En ce domaine comme en d'autres, nous sommes très dépendants des associations qu'il nous faut soutenir.
- L'accès aux informations et plus généralement au savoir et à la connaissance doit être possible pour tous et toutes les habitant·e·s.
- D'autre part, notre diversité culturelle et linguistique est notre richesse. Celle-ci doit être respectée, cultivée, et les échanges et la découverte encouragés entre nos citoyen·ne·s.
- L'espace public doit être organisé pour tout le monde. Toute personne en situation de handicap, mineur ou majeur, doit pouvoir participer correctement à la vie publique et avoir une vie privée digne.
- La société doit pouvoir profiter des compétences aussi bien des femmes que des hommes. La violence sexiste, la mise à l'écart ou la minimisation de la dignité de personnes par des propos sexistes ne sont pas tolérables dans la vie publique.
- Cela vaut également pour toute personne qui serait discriminée en raison de son identité ou de ses orientations de genre, de sexe, de culture, de religion ou d'opinion. Toute personne a également droit à une vie digne et au respect quels que soient son physique ou son origine.
- La commune encourage la participation à la vie publique et aux processus décisionnels de toute personne y habitant, quel que soit son statut. Pour ce faire, l'administration fait preuve d'agilité linguistique ou logistique, structurellement et pratiquement, dans la mesure du possible.

---

<sup>4</sup> Chavannes dispose rappelons-le d'un secteur *intégration*, qui comme les autres doit faire objet de bilan et d'écoute des collaborateurs. Encore une fois, la bonne collaboration avec les associations est indispensable. Rappelons aussi l'existence du *Café contact communautaire*, ou l'*Atelier cuisines d'Ici et d'Ailleurs*. Comment vont ces projets ? Celles et ceux qui les mènent sont-ils soutenus, quelles sont leurs perspectives ? Là encore, la commune doit suivre, aider, soutenir les actrices et acteurs citoyens.

- Le rôle de différents acteurs institutionnels et associatifs en ce domaine doit être reconnu et soutenu. Au niveau communal, intercommunal et cantonal, une politique proactive en la matière doit être développée.

## **Défense des droits de chacune et de chacun**

Parce que votre voix compte, le PoP et la Fourmi rouge défendent les habitant-e-s depuis de nombreuses années, par l'intermédiaire de ses permanences citoyennes et politiques. Nous défendons aussi le travail syndical exercé auprès des entreprises de l'ouest lausannois. **Une vie digne, un accès au monde du travail doivent être un droit. Nous pesons au mieux pour le rendre possible.**

- Renforcer les collaborations avec le Service cantonal de l'emploi pour que le droit du travail soit respecté dans tous les lieux professionnels de l'ouest lausannois.
- Renforcer les liens et le travail en commun avec les grands services cantonaux ou régionaux s'occupant du chômage ou de l'aide sociale (ORP, CSR), en veillant à la défense des usagers et des usagères, au fait qu'ils/elles soient traité-e-s avec respect, qu'ils/elles soient bien informé-e-s des prestations auxquelles ils/elles ont droit.
- Renforcer le pouvoir d'agir de toutes et tous, en développant des politiques sociales qui favorisent la participation et l'inclusion de l'ensemble de la population en soutenant notamment l'employabilité des personnes au bénéfice d'une rente AI et/ou en situation de handicap au sein du personnel communal et des partenaires de la Ville.
- Le travail essentiel des associations et des fondations sur lesquels nous nous reposons doit être reconnu et la collaboration entretenue.

## GESTION PUBLIQUE

### Administration (inter-)communale

**Un bon service public est la colonne vertébrale d'une société saine.** La municipalité n'est pas une simple administration qui fournit des services techniques, c'est une autorité publique tenue de réduire les inégalités sociales, de garantir des conditions de vie décentes, et de protéger le bien public.

La Fourmi Rouge s'engage pour des professionnel-le-s municipaux bien formés, dans des conditions de travail dignes et bien organisées. Les membres du parti défendent des objectifs clairs et structurés, pour le service public des usagers. Une bonne administration communale est l'affaire de l'exécutif communale, mais intéresse également le législatif.

Toutes les décisions municipales doivent être fondées sur la loi, les règles et des processus responsables, excluant les intérêts d'individus, de groupes d'intérêts et les pratiques arbitraires. La communication publique et efficace des appels d'offre, des comptes-rendus de décision, des dépenses municipales et des résultats d'audits indépendants doit toujours être assurée.

Les personnes qui vivent ensemble prennent des décisions ensemble :

- Au niveau communal, des conseils de quartier sont créés et des comités consultatifs s'assurent que les citoyens participent à la gouvernance.
- Les pratiques budgétaires doivent devenir participatives.
- Un système numérique de suggestion et d'information doit être mis en place. Potentiellement appelé le « Bureau blanc ».
- Les employé·e·s de l'état doivent être financièrement traité·e·s correctement. Cela vaut également pour les éventuels sous-traitants.
- Dans la mesure du possible et en accord avec les principes éthiques précédemment énoncés (non exhaustivement), les entreprises locales doivent être favorisées.

**Une politique sociale et structurante efficace dépasse cependant notre seule commune.** Une collaboration avec les autres communes de l'ouest lausannois est indispensable, pour des transports publics, l'aménagement de l'espace urbain, l'organisation de la sécurité et du soutien social. Cette collaboration a déjà lieu et sera renforcée ces prochaines décennies.

- Au niveau communal, la municipalité doit être organisée pour que les informations ne se perdent pas entre les législatures.
- Un regard critique doit pouvoir être posé sur le travail communal, et transmis à intervalles réguliers. Les employé-e-s doivent en contrepartie pouvoir

travailler dans un environnement stable, de confiance et de respect, et être soutenus dans leurs tâches.

- Les collaborations existantes (police, aménagement urbain...) doivent être prolongées de la manière la plus efficace possible. Les synergies doivent servir à réduire la quantité de travail plutôt qu'à l'augmenter.
- De nouvelles collaborations doivent être envisagées, entre autres au niveau économique. La mise en place de nombreux publics (logement, santé, et même davantage) demande une force financière conséquente.
- Les décisions prises dans les organismes intercommunaux doivent être publiques et transparentes.
- Connaître les pratiques des communes avoisinantes permettra de nous inspirer du positif et d'apprendre des difficultés de nos partenaires.
- 

## **Economie et finances publiques**

La ville de Chavannes ne peut pas tout financièrement. Une économie saine est une économie juste, où le travail est mené de manière efficace et où les résultats du travail profitent à tous et à toutes. Ces dernières décennies, l'argent produit par la croissance économique générale et le travail de l'ensemble de la société va de manière disproportionnée dans les poches des riches : en Suisse en 1980, les 1% les plus riches de la population possédaient 22,3 % de la richesse totale ; en 2025, ils en possèdent 31,4%. Les 99% de la population ont de moins en moins de pouvoir économique en Suisse.

En ce contexte, **le POP combat au niveaux cantonal et fédéral, pour une répartition plus équitable des richesses**. Notre marge de manœuvre est hélas plus limitée au niveau communal, car nous ne pouvons pas décider de différence de taxation entre les contribuables (cela est une compétence cantonale), mais seulement augmenter ou diminuer l'ensemble des impôts de l'ensemble de la population. Nous avons peu de riches contribuables dans notre ville, dont la population n'a pas de grosse fortune.

**Il nous faut donc d'une part compter sur nos propres forces et utiliser de la meilleure des manières l'argent que nous mettons en commun pour nous offrir une vie commune digne de ce nom. D'autre part, nous devons mettre en place un développement économique solide et dont les fruits sont répartis équitablement.** Enfin, il faut continuer la lutte aux niveaux cantonal, national et international, et ici communal pour une économie plus juste, plus durable, socialement responsable. Une économie basée sur les besoins et non pas sur les profits. Un tissu économique fort pour Chavannes, qui profite à toutes et à tous dans le respect des travailleuses et des travailleurs.

- La ville doit disposer de moyens propres en matière économique, et renforcer sa force de frappe financière. Cela peut en premier lieu passer par la propriété immobilière gérée intelligemment, respectueuse des usagers, et dont les bénéfices reviendront à l'ensemble des citoyens et citoyennes plutôt qu'à une infime minorité de grands propriétaires.
- La ville doit favoriser un tissu économique fort. Les petits commerces peuvent être soutenus dans leur tâche, les magasins associatifs et solidaires encouragés. Il faut collaborer avec les entreprises actives dans la commune pour assurer une activité économique efficace et respectueuse de notre environnement et des travailleuses et travailleurs.
- Les droits des travailleurs et travailleuses doivent être largement connus, par des campagnes de sensibilisation entre autres. Construction, logistique, ménages, vente... il nous faut soutenir les travailleurs et travailleuses de tous ces domaines, et protéger leurs conditions et leurs horaires de travail.
- Les indépendant·e·s fragilisés par une solitude dans le monde du travail doivent être soutenus,
- Les personnes sans travail doivent faire l'objet d'une aide régulière. La commune ne peut pas faire de miracles mais doit garantir une solidarité.
- Cela vaut également pour les personnes qui ont des difficultés à faire valoir leurs droits sociaux.
- Les atouts de Chavannes (position centrale, proches des hautes écoles, accessible) doivent être correctement mis en avant. Un événement annuel pourrait être organisé en ce sens, peut-être en coordination avec d'autres communes de l'ouest lausannois.
- Les ménages économiquement les plus défavorisés doivent être soutenus, par la réduction de diverses charges, comme par exemple la taxe déchets, comme cela existe déjà à Renens<sup>5</sup>.

## Développement durable et mobilité

**Les ressources naturelles de la commune aussi bien que celles de la planète sont limitées.** Le contexte général dépasse les limites communales. Il importe cependant de faire le possible à notre échelle. Notre survie à long terme dépend de notre capacité à préserver les sols et notre ressource. La politique climatique n'est pas seulement une question environnementale, c'est une question de vie et de justice.

Les enjeux de la mobilité sont multiples, et demandent une politique volontaire. Le recours incontrôlé à la voiture pousserait rapidement la commune à ses limites environnementales : l'espace n'est pas suffisant pour plus de routes. **L'ensemble de**

---

<sup>5</sup> Rappelons que la commune propose déjà des sacs poubelle gratuits à différentes catégories de personnes.

**la population du Canton ne peut pas passer par les routes chavannoises pour aller travailler à Lausanne.** Tout serait congestionné, dans une pollution et un chaos complet, dans compter la pollution (gaz d'échappement, mais aussi résidus de pneus, nuisances sonores...). La solution est donc le recours à des parkings pour les pendulaires ruraux, et le développement de transports publics efficaces dans l'agglomération lausannoise.

Qui a le plus besoin de transports efficaces ? La population travailleuse de Chavannes et de l'ouest lausannois qui va sur les chantiers, entretient la société à toute heure, particulièrement le matin, le soir, le week-end... Les besoins réels des travailleurs et des travailleuses en matière de mobilité doivent être défendus. La politique de transports publics de la région piétine depuis la réalisation du métro m2 : cela n'est pas acceptable et **Chavannes doit peser, avec tout l'ouest lausannois pour que les choses avancent au rythme qui est celui de la région.**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

- Les subventions de la ville pour aider les habitant·e·s à maintenir durablement leur environnement en fonction (réparation de smartphones, gros appareils électroménagers écologiques, vélos, toitures végétalisées...) doivent être maintenues, élargies. Il faut s'assurer que la population en bénéficie (information, suivi, etc.).
- Préserver les jardins ouvriers et favoriser la création d'espaces publics d'agriculture de proximité.
- Renforcer le soutien aux paysan·ne·s de la région en soutenant les actions des paniers solidaires existants dans l'Ouest lausannois et en créant un fonds pour soutenir les collectifs locaux avec des projets de consommation responsable et équitable.
- Soutenir tou·te·s les restaurateur·trice·s de la Ville dans la promotion des circuits courts.

## MOBILITÉ

- S'engager pour le développement de transports publics efficaces, pour les travailleurs et les travailleuses. Cela aussi bien aux heures de pointe que le matin et le soir, et en lien avec les quartiers environnants. Les besoins des habitant·e·s de la commune doivent être relayés aux transports publics.
- Assurer que le développement du boulevard urbain se fasse, que l'autoroute soit réduite, et des transports publics efficaces et rapides soient mis en place.
- Prolonger le développement du 30km/h dans toute la Ville dès 22h, pour réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de sommeil des habitant·e·s.
- Créer un réseau cycliste sécurisé et améliorer le réseau piétons pour l'ensemble de la Ville.

- Installer des parcs à vélos dans tous les quartiers de la Ville et au pied des grands immeubles.

## Environnement et développement urbain

### **La densification de l'ouest lausannois touche particulièrement Chavannes. Les nouveaux quartiers ont poussé, il est essentiel de maintenir des poumons verts.**

Les planifications suivantes doivent être suivies de près, les aménagements prévus dans le Plan Directeur Intercommunal de l'Ouest Lausannois aussi bien que les projets communaux.

- L'aménagement ou le réaménagement de nombreux espaces verts est prévu dans le Plan Directeur Intercommunal de l'Ouest Lausannois. Son élaboration et son développement doivent être communiqués et suivis de manière transparente.
- L'état du Plan d'affectation communal doit être clarifié pour la population Chavannes, et potentiellement l'ouest lausannois, doivent posséder un inventaire du patrimoine naturel.
- Les projets actuels doivent être accompagnés dans leur évolution et leur finition (Campus Santé, Hauts de Dorigny...)
- Les projets même petits doivent être suivis afin de préserver arbres et espaces verts, et une bonne intégration du bâti avec l'environnement.
- Veiller à la végétalisation et la perméabilité des sols dans tous les projets (conservation au maximum des sols encore naturels ou continus, centralisation des réseaux en sous -sol).
- Mettre en place des panneaux solaires. Végétaliser les bâtiments.
- Le recyclage est rendu possible et pratique pour la population.
- Renforcer l'expertise des autorités communales, par l'appel à des experts et à la collaboration intercommunale, afin de mieux tenir tête aux promoteurs privés.
- Poursuivre l'effort pour respecter à Chavannes et dans l'Ouest Lausannois les normes de bruit et de pollution de l'air.